



**ACADÉMIE  
DE BESANÇON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de Besançon  
Service DEC 1  
10 rue de la Convention  
25030 BESANCON Cedex

Concours AGREGATION : 03.81.65.74.86

Concours CAPES/CAPET/PLP/CPE/PsyEN/CAPEPS :  
03.81.65.74.74

[ce.dec1@ac-besancon.fr](mailto:ce.dec1@ac-besancon.fr)

## PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉS D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Session 2023*

### Ouverture des registres d'inscription (prolongation des inscriptions)

Du mardi 18 octobre à partir de 12h au **vendredi 2 décembre 2022 à 12h (heure de Paris)**

**ATTENTION NOUVELLE APPLICATION CYCLADES (pour les inscriptions)**

#### CONCOURS SECOND DEGRES – JO du 16/10/2022

- **AGREGATION**
  - **Concours externe et externe spécial publics**
  - **Concours interne public et privé (caer-pa)**
- **CAPES, CAPET, CAPLP, CAPEPS**
  - **Concours externes publics et privés (cafep)**
  - **Concours internes publics et privés (caer)**
  - **Troisième concours publics**
  - **Troisième concours privés**
- **PsyEN, CPE**
  - **Concours externes et internes publics, troisième concours**

#### MODALITES D'INSCRIPTION

**Les inscriptions se font uniquement par internet via l'application CYCLADES**

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html>

**IMPORTANT** : pour s'inscrire sur cette application les candidats devront créer et valider un compte. Une adresse mail unique sera demandée. Elle servira d'identification et permettra de s'inscrire à l'ensemble des concours et/ou examens souhaités.

A l'issue de l'inscription, le ou la candidat(e) reçoit un mail lui indiquant que son récapitulatif d'inscription ainsi que sa demande de pièces justificatives sont disponibles dans son espace CYCLADES, dans le menu « DOCUMENTS ».

**Les pièces justificatives sont obligatoirement déposées dans votre compte CYCLADES, menu « MES JUSTIFICATIFS ».**

**Aucun envoi postal n'est nécessaire en plus du dépôt dans votre espace candidat CYCLADES.**

Plus aucun document « papier » (récapitulatif d'inscription, convocation, relevé de notes...) ne sera envoyé aux candidats par voie postale. Les candidats seront informés par mail (adresse mail utilisée lors de la création du compte) quand des informations nouvelles ou des documents seront à consulter ou à imprimer dans leur compte CYCLADES.

## **EPREUVE ADMISSIBILITE CONCOURS INTERNES CAPES (sauf les sections documentation, éducation musicale et chant choral) – CAPET – CAPLP – CPE et PsyEN**

L'épreuve d'admissibilité consiste en l'étude par le jury d'un dossier RAEP (reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle) établi par le candidat.

Les candidats **devront obligatoirement** utiliser comme **page de couverture** du dossier RAEP le document qui doit être édité ou enregistré à l'issue de l'inscription par internet.

**Pour ces concours internes, ce dossier devra être téléversé dans l'espace candidat sur l'application CYCLADES à la rubrique « Mes justificatifs », au plus tard le 14 décembre 2022 (date de téléversement faisant foi).**

**Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans les délais et selon les modalités ainsi fixés entraînera l'élimination du candidat.**

### **RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS AVANT DE PROCEDER A L'INSCRIPTION**

- Vérifiez que vous remplissez les conditions requises par la réglementation (informations sur le site : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr>)
- S'inscrire soi-même
- Ne pas attendre les derniers jours

Le nombre de postes offerts à ces recrutements fera l'objet d'une publication ultérieure au Bulletin Officiel de l'Education Nationale.